

Portrait

Les Inventaires



Les élus



Les commissions

Edito Le mot du Maire	3
------------------------------	---

Conseils Municipaux

- Brèves des conseils minicipaux	4
----------------------------------	---

Flash commissions

- Présentation du nouveau conseil municipal	8
- Les projets structurants pour la commune	11

Vie locale et associative

- Informations mairie	12
- GRU / dépôts d'ordures	13
- Canicule	14
- Bibliothèque / Bilans visuels	15
- Portrait : les inventaires	16
- UNC / La détente	21
- ADMR	22
- Les Bambinous / Familles Rurales	23
- Ecole Notre Dame de la Salette / APEL	24
- OGEC / Amicale Laïque	26
- Outils en main / SLHB Volley	27
- FCCR Foot / BCCFV Basket	28

Santé

- Don du sang	29
- CPTS	30

Infos pratiques

- Photos souvenirs	31
- Horaires et coordonnées diverses	32

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 (du lundi au vendredi)

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à appeler le secrétariat qui pourra vous recevoir (exception du mercredi après-midi).

Prochaine distribution du Rabat'Infos courant novembre 2026

Remise des articles pour le prochain bulletin d'information par mail à lerabastos@gmail.com avant le 2 octobre 2026.

Passé ce délai aucun article ne sera pris en compte, et sera uniquement publié sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook.

Facebook : publications d'informations sur la page « Commune de La Rabatelière » par mail à contact@larabateliere.fr.

Directeur de publication : Sandrine CARDINAUD, maire. Emmanuelle Roux.

Responsable de la commission communication : Aline GUILLOTEAU

Crédits photos : Mairie de La Rabatelière, Associations de La Rabatelière, ComCom St Fulgent-Les Essarts, Freepik, Adobe, Jean Pineau, Emmanuelle Roux, Aline Guilloteau

Maquette, réalisation et impression : Go impression - St Georges de Montaigu.



Chères et Chers Rabastos,

C'est avec beaucoup d'émotion, de gratitude et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui à travers ce premier éditorial, quelques mois après l'élection de notre nouvelle équipe municipale.

Au nom de l'ensemble des élus de la liste La Rabatelière, une ambition commune, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée en mars dernier. Cette confiance nous honore et nous engage pleinement au service de notre commune et de chacun de ses habitants.

Je souhaite également saluer l'implication de mes collègues élus ainsi que l'engagement quotidien de nos agents communaux, qui participent activement, avec sérieux et motivation, à ce début de mandat. Leur professionnalisme et leur disponibilité sont essentiels pour accompagner la dynamique que nous souhaitons impulser.

Ces premiers mois ont été consacrés à une phase indispensable d'observation, d'écoute et de reprise des nombreux dossiers en cours. Ce temps nous a permis de mieux appréhender les enjeux de notre commune, de mesurer les attentes exprimées par les habitants, et d'identifier les priorités sur lesquelles nous devons concentrer notre énergie.

Certains projets ont récemment pu aboutir, comme la mise en service de l'éclairage du stade de football, attendu par de nombreux usagers. D'autres nécessitent aujourd'hui d'être réévalués afin de mieux répondre aux besoins de notre territoire, à l'image du projet du lotissement de l'Allée du Château, pour lequel nous avons choisi de prendre le temps de la réflexion et de l'adaptation. Ces décisions ne sont jamais simples, mais elles sont guidées par une volonté constante : améliorer les projets engagés dans l'intérêt du plus grand nombre.

Parmi les dossiers actuellement en cours figurent également la poursuite de la construction de deux maisons locatives communales, la réorganisation du service de restauration scolaire à compter de la prochaine rentrée afin de l'adapter à l'évolution des effectifs, ainsi que la remise à jour complète du site internet de la commune, afin de renforcer l'information et la proximité avec chacun d'entre vous.

Nous souhaitons aussi redonner toute sa place au dialogue avec les forces vives de notre commune. La commission Vie locale et Communication reprendra prochainement contact avec l'ensemble des associations afin de renouer des échanges réguliers et de construire ensemble des actions concrètes au service de notre dynamisme local. De mon côté, je souhaite également aller à la rencontre de nos entreprises et commerces, pour mieux les connaître, comprendre leurs besoins et voir comment la commune peut être un partenaire attentif à leur développement.

Ce début de mandat a également été marqué par le départ à la retraite de Franck Meunier, agent communal depuis 22 ans. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement au service de La Rabatelière et à lui adresser, au nom de tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie. Nous espérons bien entendu le retrouver, notamment aux côtés des bénévoles qui contribuent chaque année à la magie des décorations de Noël.

Dans ce bulletin, vous découvrirez également la présentation de votre nouvelle équipe municipale ainsi que la refonte des commissions municipales, pensées pour mieux répondre aux enjeux de notre commune. Vous pourrez aussi lire avec plaisir le troisième volet de l'histoire de La Rabatelière, rédigé par André et Denis Guilloteau, que nous remercions très chaleureusement pour leur précieuse contribution à la mémoire de notre commune.

Ce mandat débute sous le signe de l'écoute, du travail collectif et de l'ambition partagée. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons à cœur d'agir avec sérieux, transparence et proximité pour construire, avec vous, l'avenir de La Rabatelière.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

Sandrine CARDINAUD
Maire de La Rabatelière



Conseils municipaux

Brèves du conseil municipal

DELIBERATIONS CM du 20 octobre 2025

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTE D'ADJOINTS et FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION, suite à la démission de la 3ème adjointe.

REALISATION d'une convention de crédit à moyen terme pour l'acquisition du lotissement « Les Résidences de l'Allée ».

DEFINITION de nouvelles durées d'amortissements

pour les biens.

SIGNATURE des avenants liés à la convention d'utilisation des locaux de l'ADMR dans le cadre de la baisse des effectifs au restaurant scolaire.

ACQUISITION prescriptive de la parcelle cadastrée B427, située sur la place devant le périscolaire.

ADHESION au contrat groupe proposé par le CDG85 pour l'assurance des risques statutaires.

DELIBERATIONS CM du 15 décembre 2025

MISE A JOUR de divers points organisationnelles pour le personnel communal : temps partiel, règlement de formation, ARTT, CET, ASA, Règlement intérieur.

CREATION d'un poste d'adjoint technique territorial dans le cadre d'un recrutement suite à un départ en retraite en mars.

MODIFICATION du budget communal afin de pouvoir valoriser la voirie « Allée du Château » et ajuster les amortissements.

AUTORISATION d'engager les dépenses d'investissements avant le vote du BP 2026, à hauteur d'un quart des dépenses inscrites en 2025.

MODIFICATION du budget lotissement « La Prée

1 » afin d'intégrer les frais financiers au coût de production.

OCCUPATION du domaine public par la pizzeria « Le Céleste » pour continuité de service concernant le distributeur à pizza.

DEMANDE d'attribution du Fonds de concours auprès de la Communauté de communes du Pays de St-Fulgent – Les Essarts pour obtenir une aide à la réalisation de l'éclairage du terrain de foot et en lien avec le réaménagement de l'extension de la mairie.

VALIDATION des modifications de statuts de la Communauté de communes du Pays de St-Fulgent – Les Essarts et APPROBATION du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

DELIBERATIONS CM du 09 mars 2026

SUBVENTIONNEMENT exceptionnel pour l'OGEC de l'Ecole Notre Dame de la Salette d'un montant de 3 226 €.

ATTRIBUTION des subventions aux associations : culturelles et sportives (1 160 €), à caractère

scolaire et périscolaire (25 884.86 €), à caractère social (200 €) et adhésions à divers organismes (380 €).

PARTICIPATION COMMUNALE 2026 pour l'Ecole Notre Dame de la Salette à hauteur de 1 063 € par

enfant pour les classes maternelles et 505 € par enfant pour les classes élémentaires. Coût global : 62 296 €.

REPRISE du résultat d'exercice 2025 et **AFFECTATION** anticipée de 80 000 € en réserve d'investissement.

FIXATION des nouveaux taux d'imposition pour l'année 2026.

MISE A JOUR de la délibération actant le télétravail pour le personnel communal.

CONVENTIONNEMENT de participation pour la couverture du risque « Santé » du personnel

communal.

CESSION des terrains à vocation sociale à l'entreprise « La Bocaine » pour le compte de Vendée Habitat.

DEMANDE auprès du département d'un Programme d'Aide au Logement et à l'Aménagement à hauteur de 40 000 € pour le projet à vocation sociale.

MISE A DISPOSITION d'un délégué à la protection des données par le biais d'une convention avec la Communauté de communes du Pays de St-Fulgent – Les Essarts.

DELIBERATIONS CM du 20 mars 2026

ELECTION du Maire et des Adjoints

LECTURE de la Charte de l' élu local

DELIBERATIONS CM du 30 mars 2026

DEFINITION du droit à la formation des ELUS.

ACCORD de délégations au maire par le conseil municipal.

FIXATION des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers délégués.

FORMATION des commissions communales et **ELECTIONS** des membres de la Commission d'Appels d'Offres permanente.

DESIGNATION de divers représentants auprès des associations, d'organismes divers, du SYDEV, de Vendée Expansion, de Géo Vendée.

MISE EN PLACE d'un comité de pilotage pour la gestion RGPD.

MISE A JOUR du règlement intérieur et de la charte informatique des médiathèques de la Communauté de communes du Pays de St-Fulgent – Les Essarts.

VOTE des Comptes Financiers Uniques 2025 pour le budget général et les budgets annexes.

MODIFICATION du budget général suite à la fixation des indemnités de fonctions.

DELIBERATIONS CM du 05 juin 2026

ELECTIONS de délégués et suppléants dans le cadre des élections sénatoriales 2026.

MODIFICATION d'une délégation au Maire par le conseil municipal suite à une information du comptable.

ADOPTION du règlement intérieur du conseil municipal.

DESIGNATION d'un représentant pour le syndicat E-Collectivités et d'un représentant déontologie.

CONSTITUTION de la Commission Communale

des Impôts Directs.

DEFINITION des tarifs 2026-2027 pour le restaurant scolaire et mise à jour des modalités de fonctionnement et financières.

VERSEMENT d'une subvention à l'OGEC dans le cadre de la réalisation de l'opération « Bol de riz ».

SUBVENTIONNEMENT de la sortie scolaire 2026 de l'école à hauteur de 10 € par enfant présent.

ADHESION au dispositif de signallement proposé par le CDG85.



Informations au Conseil dans le cadre de la compétence déléguée à M. Le Maire

Dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT permettant au Conseil de déléguer certaines de ses compétences au maire, M. Le Maire informe le conseil qu'il a signé les marchés et les décisions qui suivent :

Devis signés en HT :

SEPTEMBRE 2025

• Terrain de foot : sable/ ATLANTIC VERT (44412)	999.30 €
--	----------

OCTOBRE 2025

• Eco pâturage – panneaux d’informations / TOSKANE (85600)	60.00 €
• Licence Office 365 / APS SOLUTIONS INFORMATIQUES (44860)	74.00 €
• Fournitures / WURTH (67158)	127.70 €
• Convention 2025.ECLO608 – rue du Stade / SYDEV (85000)	454.00 € net
• Construction maisons individuelles : étude de sol / CADEGEAU (85260)	2 315.00 €
• Construction maisons individuelles : mission contrôle technique / SOCOTEC (85000)	2 900.00 €
• Construction maisons individuelles : mission SPS / SOCOTEC (85000)	2 408.00 €
• Travaux espaces verts – location mini-pelle / NEWLOC (85000)	442.21 €
• Modulaire foot : fournitures / YESSS ELECTRIQUE (85500)	339.78 €
• Produits d’entretien / DESLANDES (85403)	228.44 €
• Bulletins municipaux / GO IMPRESSION (85600)	1 446.20 €

NOVEMBRE 2025

• Réaménagement mairie : travaux plomberie / AMIAUD (85160)	4 046.70 €
• Bulletins municipaux / GO IMPRESSION (85600)	75.00 €
• Construction maisons individuelles : branchement eau /STGS (50307)	1 064.50 €
• Réaménagement mairie – Plaquiste, menuiseries / AC Bâti-Bois (85250)	14 898.79 €
• Dépoussiérage VMC et dégraissage extraction / RP OUEST (85260)	1 340.00 €
• Licence Office 2024 / APS SOLUTIONS INFORMATIQUES (44860)	845.00 €

DECEMBRE 2025

• Réaménagement mairie : carreleur / BOUSSEAU Sylvain (85500)	5 908.01 €
• Nounours / GO IMPRESSION (85600)	401.80 €
• Vêtements de travail / ATLANTIC VERT (44412)	61.30 €
• Bibliothèque : étagères / UGAP (77444)	796.40 €
• Salle polyvalente – clé / BOSCHAT-LAVEIX (85000)	63.65 €
• Réaménagement mairie : peinture / SB PEINTURE (85130)	6 728.05 €

JANVIER 2026

• Autorisation de conduite nacelle / SAFE (85140)	640.00 €
• EPI agent technique / PROLIANS (85000)	174.25 €
• PC portable / APS Solutions Informatiques (44860)	679.00 €
• Terrain de foot : fertilisant,... / ATLANTIC VERT (44412)	1 454.92 €
• Espaces verts : gazon, terreau... + matériel / ATLANTIC VERT (44412)	507.36 €
• Réaménagement mairie : fournitures électricité / YESSS ELECTRICITE (85500)	485.86 €
• Frais d’avocat / Me MASSIOT Marine (85000)	800.00 €
• Formation Certibiocide désinfectant / M.G.N. (85260)	149.00 €
• Sécateur électrique / QUINCAILLERIE DU BOCAGE (85140)	223.50 €
• Reliure des registres + cachet Marianne / FABREGUE DUO (87500)	743.49 €
• Vêtements de travail / AGROMAT (85610)	497.63 €

FEVRIER 2026

• Equipements de sécurité nacelle / AGROMAT (85610)	149.00 €
• Borne tactile : maintenance et hébergement / DISPLAY MEDIA (17180)	986.00 €
• Lot. Les Résidences de l’Allée – convention de maîtrise d’œuvre / VENDEE EXPANSION (85000)	24 510.00 €
• Réaménagement mairie – complément plomberie / AMIAUD (85260)	393.09 €
• Abonnement GRU PLURIEL / E-Collectivités (85000)	500.00 €
• Repas des aînés – animation / LA GRANGE A BAPTISTE (85600)	300.00 € TTC
• Fournitures électricité / YESSS ELECTRIQUE (85500)	26.48 €

• Fournitures / WURTH (67158)	255.95 €
• Repas des aînés – traiteur / CHAIGNEAU (85140)	1 222.10 €
• Salles municipales : extincteurs / VPI (85140)	895.00 €
• Fournitures / YESSS ELECTRIQUE (85500)	728.27 €
• Point à Temps – PATA 2026 / VSE (85110)	5 760.00 €

MARS 2026

• Citroën JUMPER – Démarreur / Garage FONTENEAU (85250)	338.55 €
• Sentier de La Borderie – ecobox et grilles / PUM (85000)	1 417.98 €
• Sentier de La Borderie – location minipelle / NEWLOC (85000)	451.24 €
• Curage et accotements des fossés / GILBERT TRAVAUX (85250)	6 000.00 €
• Paillage végétal / BOISSEAU Energies (85250)	360.00 €
• Lot. Les Résidences de l’Allée : étude géotechnique / IGESOL (85170)	7 995.00 €
• Signalisation verticale / KELIAS (44801)	282.10 €
• Mairie : séparation accueil/bureaux /AC BATI-BOIS (85250)	1 866.63 €
• Place de l’église : reprise béton désactivé / AMBIANCE NATURE (85250)	1 764.67 €
• Renouvellement licences Messagerie/Teams / APS Solutions Informatiques (44860)	264.00 €
• Sentier de la Borderie : graviers / CARRIERES MOUSSET (85140)	605.40 €
• Produits d’entretien – bâtiments / DESLANDES (85403)	400.51 €
• GRU – adresse mail noreply / APS Solutions informatiques (44860)	60.50 €
• Sentier de La Borderie : graviers / GILBERT TRAVAUX (85250)	450.70 €
• Robot tonte – protection lames / QUINCAILLERIE DU BOCAGE (85140)	208.04 €
• Citroën berlingot : réparation amortisseurs / GARAGE FONTENEAU (85250)	699.76 €
• Tracteur Kubota : Vidange et remplacement roulements / GARAGE FONTENEAU (85250)	388.25 €

AVRIL 2026

• Eco pâturage – La Fragonnette / Marina GILBERT (85250)	891.67 €
• Eco pâturage – La Salette / Marina GILBERT (85250)	895.83 €
• Licences office / APS Solutions Informatiques (44860)	247.00 €
• Site internet : mise à jour mentions légales et modification d’accès / EGOPROD (85170)	75.00 €
• Signatures de mails / CHEVREFEUILLE (85700)	270.00 €
• 08/04/2026 Panneaux et adhésifs « Espace sans tabac » / IDEACOMM (85250)	170.40 €
• Pc portables élus + office + Outlook / APS Solutions Informatiques (44860)	4 600.10 €
• Salle de sports : blocs ambiance / YESSS ELECTRIQUE (85500)	1 298.40 €
• Mairie : Pavé led et blocs de secours / YESSS ELECTRIQUE (85500)	406.29 €
• Espaces verts – contrat de mise à disposition / REEL (85600)	1 116.48 € TTC

MAI 2026

• Site internet : renouvellement nom de domaine / APS Solutions informatiques (44860)	171.45 €
• Fournitures diverses et peinture pour la cour du périscolaire / WURTH (67158)	274.15 €
• Licence Teams / APS Solutions Informatiques (44860)	50.40 €

Décision du Maire

Numéro de la décision	Objet
DEC2025-12	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée C 1124, sise 3 rue des Boulaies
DEC2025-13	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées ZK 91 et 92, sises rue des Moulins
DEC2025-14	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées B 637, 638 et 1256, sises 24 rue du Parc
DEC2025-15	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée ZK 93, sise rue des Moulins
DEC2025-16	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée C 985, sise 33 rue du Chêne
DEC2025-17	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée B 625, sise 1 place du Bel Horizon

COMMISSION

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Au service de la commune et de ses habitants, **le conseil municipal œuvre au quotidien pour faire avancer les projets, assurer la gestion de la vie locale et préparer l'avenir de notre territoire.** A travers cette nouvelle composition, nous vous invitons à découvrir les élus qui s'engagent avec conviction au service de l'intérêt général. Chacun, dans son rôle et selon ses responsabilités, contribue à faire vivre notre commune et à répondre aux attentes des habitants.

PRESENTATION DES COMMISSIONS

Les commissions municipales sont des **espaces de réflexion, d'échange et de préparation des projets de la commune.** Composées d'élus investis dans différents domaines de la vie locale, elles permettent **d'étudier les dossiers, de proposer des actions et de contribuer au développement**

de notre territoire au service des habitants.

À travers les cinq commissions municipales présentées ci-dessous, découvrez les domaines d'intervention et les actions menées pour faire vivre et évoluer notre commune au quotidien.

FAMILLES ET SOLIDARITÉS

- Lien avec le centre périscolaire et l'école
- Prend en charge les questions de politique éducative
- Soutien la parentalité
- Assure et suit les actions en faveur de la jeunesse
- Mise en place d'actions sociales : colis de Noël, repas des aînés...
- Prévention et développement social du territoire
- Action en matière de santé publique
- Mise en place et gestion du service du restaurant scolaire
- Point sur les menus et les animations passées et à venir
- Intégration des notions de santé publique, de nutrition...
- Commission menus créée : participation du personnel de restauration, de l'OGEC, des bénévoles,

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

- Rénovation / Réhabilitation des bâtiments
- Priorisation des investissements d'équipements
- Réflexion sur le devenir des bâtiments et équipements
- Intégration des réglementations énergétiques
- Réalisation d'équipements écologiques
- Traitement et analyse de vos projets
- Aménagements des bâtiments avec étude du cadre de vie

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

- Mise en commun d'idées
- Prise de décision sur les projets à mener
- Mise en place d'actions
- Réalisation avec l'aide des bénévoles, des agents, des élus, ...



INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

- Gestion des outils de communication : site internet, Facebook, bulletin communal
- Gestion de l'identité visuelle de la commune : logo
- Gestion de la presse
- Mener une politique d'animation et de développement culturel et associatif
- Soutien à l'organisation des animations, de nouvelles actions, ...
- Soutien financier des associations, selon critères établis
- Participation aux AG
- Promotion du tourisme avec la valorisation du patrimoine communal en lien avec la Communauté de communes et Vendée Vallée

ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ, CADRE DE VIE

- Prévisions des réfections de voirie (route et trottoirs)
- Entretien annuel des routes communales (Point à Temps)
- Réflexion sur les aménagements sécuritaires
- Environnement et développement durable : espaces verts communaux, liaisons douces, chemin de randonnées...

FINANCES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Élaboration de la politique budgétaire
- Gestion de la dette
- Gestion des subventions
- Financement des opérations communales
- Mise en œuvre de consultations publiques
- Gestion de l'actif : inventaire, acquisitions, cessions

PRESENTATION des élus



Sandrine CARDINAUD

46 ans
Assistante de direction
rue des pierres blanches

"Attachée à la Rabatelière et à ses habitants, je poursuis naturellement l'engagement que je porte comme adjointe depuis 2020, avec l'envie de continuer à faire avancer notre commune."



François LECLERCQ

65 ans
Retraité
La Créchère

"Un sens commun, des idées communes, un engagement concret dans l'intérêt général."



Sylvie GILBERT

57 ans
Mandataire d'assurance AXA
Epargne et protection
Rue des Moulins

"Une présence engagée et discrète, attentive à chacun, portée avec la conviction de contribuer à faire de notre commune un territoire dynamique, solidaire où il fait bon vivre"



Thomas LORIEAU

42 ans
Technicien Télécom
Rue de l'Espérance

"Natif de la Rabatelière, bénévole dans plusieurs associations, je suis pour une commune dynamique, conviviale où il fait bon vivre."



Edwige LEVRON

48 ans
Assistante de direction
Rue des Quatre Vents

"Partageons vos idées et agissons à vos côtés pour renforcer le dynamisme, la convivialité et la qualité de vie dans notre commune."



Pierrick BARON

48 ans
Conseiller Agricole
La Bordinière

"Rabastos depuis une quinzaine d'années, par mon engagement, j'ai à cœur que notre identité communale perdure et que chaque Rabastos conserve la même qualité de vie dans notre commune, à tous les stades de sa vie."



Mathilde CALONNE

26 ans
Coordinatrice projets RH
Rue de l'Industrie

"Engagée dès mon plus jeune âge au Conseil Municipal des Enfants de ma commune d'enfance, je poursuis aujourd'hui la même volonté : agir pour les autres et contribuer à leur épanouissement."



Alexis CHAUVIN

32 ans
Pâtissier
La Bordinière

"Habitant de la commune, engagé dans le milieu associatif de l'école de la Salette, je souhaite participer activement à la vie du village et œuvrer pour une commune conviviale, solidaire et proche de ses habitants."



Caroline COUTANT

43 ans
En reconversion
Rue de la Garenne

"Je souhaite m'investir avec bienveillance et sincérité, être à l'écoute et agir avec bon sens pour le quotidien de tous."



Cédric MAINDRON

47 ans
Technicien de laboratoire
Rue du Calvaire

"Habitant La Rabatelière depuis plus de 23 ans, je suis régulièrement engagé dans le monde associatif. Aujourd'hui, je franchis un nouveau cap en voulant améliorer le cadre de vie de la commune et le bien-être de ses habitants."



Aline GUILLOTEAU

40 ans
Responsable logistique
La Créchère

"J'ai à cœur de faire avancer La Rabatelière avec écoute, proximité et bon sens. Je souhaite mettre mon énergie et mon engagement au service de notre commune et de ses habitants."



Dominique MAINDRON

62 ans
Retraité de la Métallurgie
Les Boules

"Habitant à la Rabatelière depuis toujours, j'ai à cœur de continuer à m'investir dans la commune."



Mélanie MERIEAU

41 ans
Artisan Taxi
Rue des Pierres Blanches

"Native de la Rabatelière et impliquée depuis toujours au sein des associations, je souhaite mettre mon expérience et mon dynamisme au service des Rabastos."



André RETAILLEAU

35 ans
Chargé Qualité Clients
Rue des Moulins

"C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'engage avec toute l'équipe pour défendre et promouvoir le bon vivre à la Rabatelière"



Fanny TALBOT

42 ans
Agricultrice
Rue de la Forge

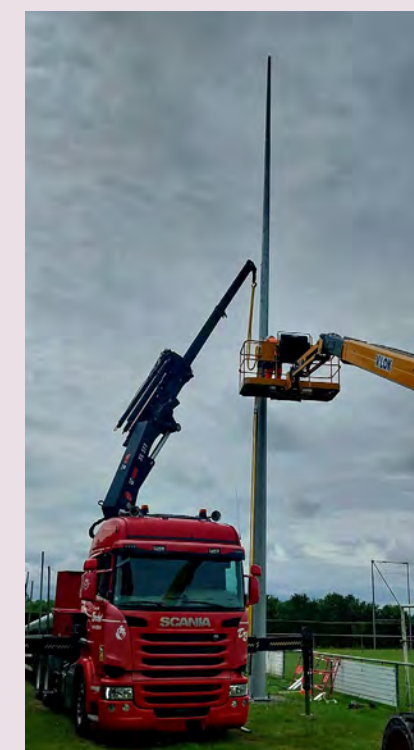
"Je souhaite m'engager dans la vie municipale pour contribuer au dynamisme de notre territoire rural et au développement de projets utiles pour tous."

Les projets structurants pour la commune

TRAVAUX DU STADE : UN NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR LES ACTIVITÉS EN NOCTURNE

Les travaux d'aménagement du stade se poursuivent avec la pose des mâts ainsi que l'intégration des nouveaux spots d'éclairage, réalisés en mai 2026.

Cette nouvelle installation permettra désormais l'organisation des entraînements et des matchs en nocturne, offrant ainsi de meilleures conditions d'utilisation aux associations sportives et aux usagers du complexe.



LA PRÉE : LANCEMENT DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX



Dans le secteur de La Prée, rue des Merlettes, la commune poursuit son engagement en faveur du logement avec la construction de deux logements locatifs. L'appel d'offres a été lancé en mai 2026.

Ces habitations répondront aux normes actuelles en matière d'isolation thermique et phonique et s'intégreront harmonieusement dans leur environnement.

Chaque logement, d'une surface de 72 m², comprendra :

- une pièce de vie,
- deux chambres,
- une salle d'eau avec douche à l'italienne,
- une terrasse extérieure agrémentée d'un petit jardin.

La mise en location est prévue pour l'été 2027. La gestion de ces logements sera assurée intégralement en interne par la commune.

RÉSIDENTE DE L'ALLÉE : UN PROJET REPENSÉ POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES

Le projet de la Résidence de l'Allée a été entièrement repensé, remanié et retravaillé afin de proposer un aménagement cohérent pour être en harmonie avec le futur aménagement de l'allée du château. Il contiendra 16 parcelles viabilisées à fort potentiel pour attirer davantage d'acquéreurs.

Les surfaces des terrains s'échelonneront de 323 à 595 m² afin de permettre aux futurs acquéreurs de mieux se projeter dans un cadre conforme à leurs attentes.

La phase d'étude devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2026, pour un démarrage des travaux envisagé en 2027.



Infos Mairie

Etat-civil

6
Naissances
dont 1 non notée

- LABADIE CHARTIER Alana
née le 11 février 2026
- REMAUD Agathe
née le 28 février 2026
- HERVOUET Sacha
né le 24 mars 2026
- PLISSONNEAU Lexy
née le 24 mars 2026
- RETAILLEAU Gauthier
né le 3 avril 2026

1
Mariage

- LUMINEAU épouse BARTEAU Marguerite
décédée le 17 décembre 2025
- RICHARD épouse FRANCOIS Marie Agnès
décédée le 18 janvier 2026
- HERBRETEAU épouse FAUCHARD Germaine
décédée le 19 janvier 2026
- HARDY Yves
décédé le 12 mars 2026
- BLANCHARD Mickaël
décédé le 09 juin 2026

5
Décès



Distribution des sacs jaunes

Pour rappel, les rouleaux de sacs jaunes devront être récupérés lors de permanences dédiées à cet effet. Plus aucun rouleau ne sera donné en mairie.

Les prochaines permanences à la salle de la Cordonnerie

**Le vendreds
de 14h à 19h :
17 octobre**

**Le samedi
de 10h à 12h :
18 octobre**

RAPPEL :

La délivrance des rouleaux se fait **UNIQUEMENT** sur présentation de la carte de déchetterie (physique ou photo sur téléphone).

Pensez à vous assurer que vous disposez d'une carte de déchetterie valide.



« PLURIEL » : la nouvelle plateforme de démarches en ligne pour simplifier vos interactions avec nos services

Afin d'améliorer notre service public, nous vous annonçons l'arrivée imminente d'une nouvelle plateforme de démarches en ligne « PLURIEL ». Ce nouvel outil, simple et intuitif, simplifiera vos démarches et vous permettra de mieux suivre vos demandes auprès de nos services.

QUELS SERONT LES AVANTAGES POUR VOUS ?

- **PLUS DE SIMPLICITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ** : L'interface a été pensée pour être simple et facile à utiliser, accessible 24h sur 24 sur tous les terminaux : depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- **DES DÉMARCHES CENTRALISÉES** : Vous devrez désormais soumettre vos demandes directement via cette plateforme de démarches en ligne. En cas d'urgence le numéro d'astreinte reste la

communication à privilégier pour une intervention rapide 06 64 26 62 11.

• **UN SUIVI EN TEMPS RÉEL** : Après avoir déposé une demande, vous recevrez des notifications à chaque étape du traitement, depuis la réception jusqu'à la résolution, pour rester informé de l'avancement en temps réel.

• **LA RÉDUCTION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT** : Grâce à la centralisation des informations, vos demandes seront traitées de manière plus efficace.

PROCHAINE ÉTAPE

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet et nos réseaux sociaux pour connaître la date de lancement officielle.

DÉPÔTS SAUVAGES : préserver notre cadre de vie, c'est l'affaire de tous

Depuis plusieurs semaines, la commune constate une recrudescence de dépôts d'ordures sauvages sur plusieurs sites de La Rabatelière, notamment aux abords de l'étang communal, de l'aire de jeux, près du distributeur de pizzas, ainsi qu'à proximité des conteneurs à verre et à papier.



pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros d'amende, voire davantage dans certains cas.

Les points d'apport volontaire (verre, papier, emballages) doivent être utilisés dans le respect des consignes. Lorsque les conteneurs sont pleins, les déchets ne doivent en aucun cas être déposés à côté : il appartient à chacun de revenir ultérieurement ou de se rendre dans un autre point de collecte ou en déchèterie.

Préserver la propreté de notre commune est une responsabilité collective. Chaque geste compte, et chacun peut contribuer à maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

La municipalité remercie les habitants qui respectent ces règles au quotidien et invite chacun à faire preuve de civisme. En cas de constat de dépôts sauvages, vous pouvez également en informer la mairie afin de permettre une intervention rapide.

Respectons notre commune, ses espaces publics et notre environnement. La propreté est l'affaire de tous.





Canicule : adoptons les bons réflexes

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes fragiles. **Quelques gestes simples permettent pourtant de se protéger efficacement.** Nous gardons tous en mémoire la dernière semaine de mai, marquée par des températures dépassant les 37 °C et des nuits particulièrement difficiles, où le thermomètre ne descendait pas sous les 20 °C.

LES BONS RÉFLEXES EN PÉRIODE DE CANICULE

- **Buvez régulièrement de l'eau**, même sans sensation de soif.
- **Évitez les efforts physiques** aux heures les plus chaudes.
- **Maintenez votre logement au frais** : fermez volets et fenêtres la journée, aérez tôt le matin et tard le soir.
- **Rafrâchissez-vous régulièrement** (douche, gant humide, brumisateur...).
- **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches**, voisins ou personnes isolées.
- **Évitez la consommation d'alcool.**
- En cas de **malaise, fatigue inhabituelle ou difficultés respiratoires**, contactez rapidement un médecin ou les secours.

UN REGISTRE COMMUNAL POUR VEILLER SUR NOS AÎNÉS

Afin de mieux accompagner les habitants les plus vulnérables lors des périodes de forte chaleur, la commune met en place un registre de prévention canicule.

Les personnes âgées, isolées ou fragiles peuvent s'y inscrire gratuitement. Ce dispositif permet à la mairie de prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas d'alerte canicule et de s'assurer que tout va bien.

L'inscription peut être réalisée :

- **directement en mairie,**
- **par téléphone au 02 51 42 22 01,**
- **ou par un proche avec l'accord de la personne concernée.**

N'hésitez pas à vous faire connaître ou à signaler une personne pouvant avoir besoin d'un accompagnement.

RESTONS SOLIDAIRES

La **vigilance** et la **solidarité** de chacun sont essentielles pendant les épisodes de chaleur. **Un simple appel ou une visite peuvent parfois faire toute la différence.**

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur attention et leur mobilisation.

Quels sont les effets de la chaleur ?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?

Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi

Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif

Je me mouille le corps

Je ferme les volets et fenêtres

Je privilégie des activités douces

Je mange frais et équilibré

J'évite de boire de l'alcool

Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Médiathèque

Mercredi 10h30 - 12h30
Samedi 10h30 - 12h30

Emprunter jusqu'à 10 livres et revues pendant 4 semaines !

Reserver des livres et DVD dans n'importe quelle bibliothèque du réseau

Inscrivez-vous gratuitement et entrez dans la bibliothèque

Bibliothèque de la Rabatelière
22 rue de la petite Maine 85250 LA RABATELIERE
mediatheque-rabatiere@cclulgent-essarts.fr

APPEL AUX DONs

AFIN DE METTRE EN PLACE UN ESPACE JEUX DE SOCIÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE, NOUS CHERCHONS DES JEUX DE SOCIÉTÉS ET PUZZLES EN BON ÉTAT ET COMPLET.

MERCI !

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dépistage Visuel Gratuit dès 16 ans avec Carole Les Opticiens Mobiles

Dates : 08/07/26 - 10/09/26 - 03/11/26 de 14h à 17h

Lieu : salle de La Cordonnerie, à côté de la Mairie, 85250 LA RABATELIERE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les signes d'alerte d'une vue défaillante :

- Mal supporter ses lunettes,
- Avoir des gestes maladroits,
- Avoir des maux de tête, des douleurs cervicales,
- Cligner des yeux très souvent,
- Se rapprocher du volant lorsqu'on conduit,
- Chercher ses appuis, chuter,
- Être obligé de changer de routine, de loisirs...

POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER ?

Préserver la santé des yeux et prévenir les maladies oculaires,
Optimiser la qualité de vie,
Recevoir des conseils personnalisés par une professionnelle.

BONUS : Repartez avec un bilan visuel* complet et des conseils individualisés pour préserver votre vue.

Places limitées ! N'attendez pas pour réserver votre créneau.

Contactez-la dès maintenant : 06 83 78 60 30
Bien voir, c'est bien vivre !

DÉPISTAGE VISUEL

- Bilan visuel à partir de 16 ans (à visée non médicale)
- Conseils personnalisés
- Coordination ophtalmologie
- Changement de lunettes sur devis

MERCREDI 8 JUILLET
JEUDI 10 SEPTEMBRE
MARDI 3 NOVEMBRE

SUR RENDEZ-VOUS DE 14H A 17H

Carole ROIG
06 83 78 60 30

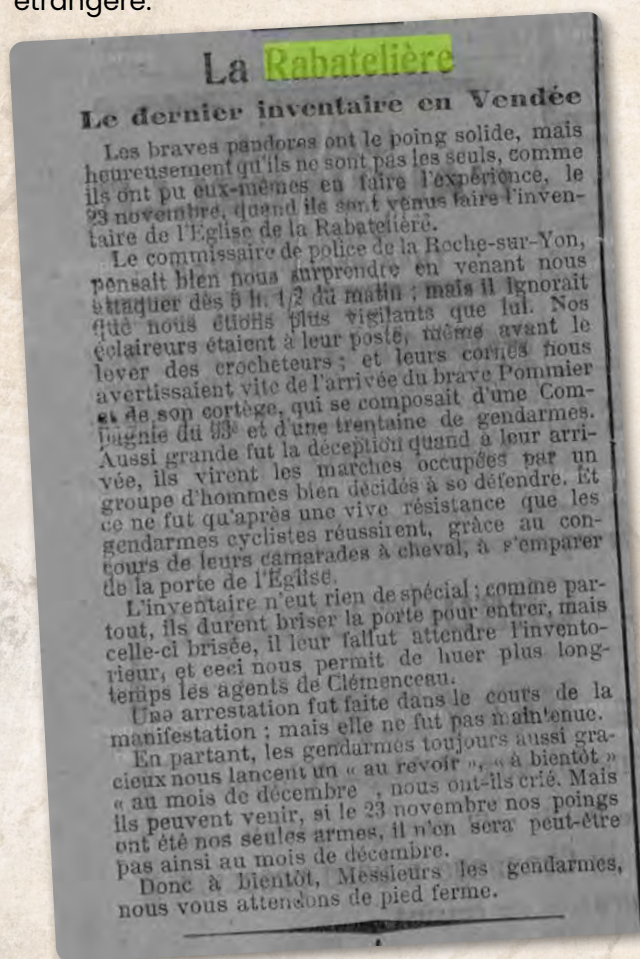


La RABATELIERE de la Révolution à nos jours

Les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ont été déterminants dans l'évolution du département et de la commune.

Il fallait organiser un service d'éducation, construire un réseau de communication autour d'un nouveau chef-lieu de département et de canton puis créer les conditions d'une autonomie individuelle et collective, en clair rompre avec la dépendance contrainte aux grands propriétaires et à la religion. Au plan local, tout est à faire pour former une communauté : la mairie, l'agglomération, les écoles, les routes et chemins ruraux, le vivre ensemble.

La commune a mis beaucoup de temps à acquérir son autonomie administrative tant vis à vis de la religion que des grands propriétaires. La personnalité du curé Hillairet (35 ans de présence 1874-1908) et des comtes successifs (maires durant 75 ans de 1888 à 1946) n'y est pas étrangère.



Trois périodes peuvent être distinguées : L'apprentissage de l'autonomie, la période réactionnaire, la période libérale

1-L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE (1789-1888)

De la Révolution à 1883, les maires sont désignés par l'Etat. Au départ, sept à huit citoyens de la commune acceptent de prendre les fonctions de responsabilité. On retrouvera leur nom dans l'équipe qui rachètera en 1802 les biens de l'Eglise pour les rétrocéder à Mme de Martel, puis après la Restauration (1815-1848) dans les postes de maire ou adjoint. A la Rabatelière au début du XIX^{ème}, il y a trois grands propriétaires : Les de Tinguy à la Giroulière, Merland de la Maufrayère à la Guichardière et Mme de Martel au Château, laquelle est remplacée après son décès en 1826 par les de la Poëze. Ce sont les de Tinguy (père et fils) qui seront les maires de la commune sous la Restauration.

De 1848 à 1887, ce sont ensuite des gens respectés par la population, parfois fermiers du château qui dirigent la commune. Le comte (Olivier), député des Sables d'Olonne, chambellan de l'empereur de 1850 à 1874, joue de son influence au point de « terroriser le conseil municipal », écrit le curé. La paroisse est alors une succursale de saint Fulgent et seule, la fabrique de la paroisse échappe plus ou moins à l'emprise du comte. Car avant de mourir, Mme de Martel a organisé par des dons et des rentes perpétuelles consenties notamment à cinq ou six familles de la commune la pérennité du fonctionnement de l'église et du presbytère ainsi que de l'école des filles qu'elle a créée en 1820. La fabrique gère l'ensemble.

Trois grands chantiers marquent cette époque : les écoles, la nouvelle route de St Fulgent et les pèlerinages mais le quotidien de la population varie peu

1-1 LES ÉCOLES

L'école des filles et le couvent (tous deux confiés aux sœurs ursulines de Chavagnes-enseignantes et infirmières- sont installés dans trois maisons achetées par Mme de Martel et situées dans le prolongement du presbytère, actuelle salle de la récré (14 rue du parc). En 1872, elle devient, sur proposition du comte, école municipale (pour bénéficier de crédits publics) et est entièrement reconstruite en 1873 au même endroit.

Il n'y a pas d'école pour les garçons. Ils vont pour la plupart à Chavagnes qui, en 1853, refuse de les prendre. En 1854, la commune loue puis

achète plus tard une maison (actuel cabinet des infirmières et salle de la Cordonnerie) qui sert d'école et de logement à l'instituteur et aussi de premier lieu de réunion fixe du conseil municipal (dans la cuisine de l'instituteur). Une nouvelle classe est construite à l'emplacement de la mairie en 1877. La cour de l'école est alors l'actuelle place du monument aux morts. Une école pour adultes fonctionnera aussi dans ces locaux.

1-2 LA CONSTRUCTION DES ROUTES EST UN CHANTIER PERMANENT JUSQU'AU DÉBUT DU XX^{ème} SIÈCLE.

Le grand chantier, qui occupe la population de 1870 à 1900, est la construction de la route actuelle de St Fulgent-chef lieu de canton- aux Brouzils par la Rabatelière, dans sa portion de la Chaunière à Benaston avec notamment le pont de la Salette. Le comte a pour projet dès 1850 d'inverser l'entrée du château et de s'approprier l'allée actuelle du château qui est alors une portion d'un chemin public (donc inaliénable) qui mène de St Fulgent aux Brouzils par la Bordinière, la Martinière, l'allée du château, la rue du calvaire et la Parnière. Avec le maire de St Fulgent, il propose un nouvel itinéraire passant par la Chaunière et Benaston. Mais Saint André et Chavagnes s'y opposent et refusent de participer aux travaux. La Rabatelière assurera l'essentiel par des journées de main d'oeuvre assurées par la population, avec l'aide financière du Département.

Un premier pont en bois est construit sur la Petite Maine en 1870 pour rejoindre la Maison neuve, il deviendra inutilisable au moment même où se dérouleront les travaux de la Salette.

1-3 LA CONSTRUCTION DES SITES DE PÉLERINAGE.

La construction de la Chapelle du Chêne à la Menantonnière, a été lancée par l'abbé Hillairet en 1874 et menée par une entreprise. La construction du site de la Salette (1886-1902) a fait appel à des entreprises spécialisées mais également à la population qui fournira la main d'oeuvre nécessaire en particulier pour le déblaiement et l'acheminement des matériaux. Pour la construction du pont, le ruisseau de l'étang a été détourné de son lit, une « digue » a été constituée en amont du pont pour mettre la route hors d'eau et le rocher - actuelle carrière parking- qui s'étendait jusqu'au ruisseau de l'Anguiller, bloquant tout passage du pont vers le site de la

Salette, a été entièrement débité.

1-4 LE QUOTIDIEN DE LA POPULATION

De 400 en début de période, la population va passer à 600 habitants au début du XX^{ème} puis redescendre à 500 vers 1936, conséquence de la première guerre mondiale.



Avec la vente en 1789 des biens des émigrés et des biens de l'église, puis les rentes constituées par Mme de Martel, il s'est formé dans la commune une nouvelle classe de propriétaires. Les grands propriétaires restent, de leur côté, fidèles aux mêmes familles de cultivateurs que l'on voit diriger les exploitations les plus importantes. L'agriculture est au centre des activités économiques. Il reste encore de nombreux tisserands jusqu'en 1900 et au haut bourg des exploitants avec un cheptel réduit. L'implantation de nombreux commerçants (épicerie, auberge, boulangerie...) dans les bourgs interviendra en fin de période du fait de l'abondance des pèlerins venus parfois de loin. La meunerie, les charpentiers menuisiers et les forgerons serruriers, les maçons figurent parmi les principaux métiers présents.

La pression religieuse est excessivement forte sur

les habitants et le pèlerinage de la Salette devient le principal moteur économique de la commune. Pour autant, la prise en charge en 1888 des fonctions de maire par le jeune comte (Yves), aux convictions antirépublicaines marquées, va mettre la commune en difficultés avec ses correspondants officiels et diviser la population.

II - LA PÉRIODE RÉACTIONNAIRE (1888-1946)

De 1888 à 1924, après l'élection au poste de maire du fils (Yves) du comte (Olivier) décédé en 1882, s'ouvre une période de controverses très virulentes autour des décisions politiques gouvernementales et de positions communales volontairement bloquantes.

La loi de 1881 sur l'enseignement impose aux communes d'assurer l'entretien des écoles au nom de la gratuité. La municipalité doit verser un loyer au moins symbolique à la fabrique pour l'école communale des filles. Elle s'y refuse et devient en 1890 l'unique commune de France condamnée par le Parlement. Le maire se fait là un nom en politique à une époque de forte contestation (l'affaire Dreyfus).

Les lois de 1886 et 1902 écartent les enseignants religieux de l'enseignement primaire public avec une période de transition de 1903 à 1913, les sœurs ne pourront plus enseigner à l'école des filles. Or Mme de Martel avait précisé qu'elle reprendrait sa donation dans ce cas de figure. Le comte, à titre personnel, obtient d'un tribunal en 1909, sa transposition dans les droits de Mme Martel et devient propriétaire des biens de l'école, dont les rentes !!,

La loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise de l'Etat entraîne, la suppression des fabriques, le transfert de propriété de l'église et du presbytère à la commune et le transfert des fonds de la fabrique à la commune. Faute de s'exécuter, la fabrique est placée sous séquestre à la demande du préfet. Puis le comte, à titre personnel, obtient le versement à son profit du reliquat des fonds de la fabrique après mise en demeure du trésorier du séquestre. Les nombreuses propriétés de la cure sont vendues vers 1910, elles faciliteront l'extension des bourgs et l'implantation des futures entreprises. On ne sait pas quelle a été la destination des rentes et des titres mais quelques années plus tard, l'évêché réclamera son dû à la commune.

Après avoir maintes fois demandé à la commune

l'agrandissement de l'école des filles, jugée trop petite, le préfet lui impose en 1889 un emprunt sur 30 ans pour agrandir l'école par l'achat de deux maisons (15-17) rue du parc. Il semble qu'une seule a été achetée et a servi d'école des filles jusque dans les années 1930 et qu'on a lancé en parallèle la construction des bâtiments actuels de l'école (rue du couvent).

Enfin, après plusieurs refus du département, il est décidé de construire en pierre le pont de la Salette, au moment même où le chantier (1887-1902) du site de pèlerinage s'agrandit. Dès 1888, la commune estime que les travaux du pont de la Salette, à peine lancés, sont trop lents et veut imposer du personnel et des moyens supplémentaires au constructeur. En 1890, les travaux achevés, elle refuse de le payer.

En 1897, le comte propose à la commune l'échange de la portion de chemin de la Salette au pont de la Salette contre les anciens chemins de la commune de la Bordinière à la Parnière, dont l'allée du château. La préfecture s'y oppose jusqu'en 1901. Il passe outre, ce qui lui vaut sans doute, d'être suspendu 18 mois de ses fonctions de maire. En effet, en 1902, l'adjoint au maire (Jagueneau) signe les documents officiels durant plusieurs mois puis est élu maire de 1902 à 1904 et remplace le comte (toujours conseiller).

La loi de 1905 a aussi pour effet de supprimer la subordination des paroisses à l'évêché (mesure rapportée en 1924). Cette disposition conduira l'épiscopat et le Vatican à s'opposer à cette loi.

En 1906 lors de l'inventaire des biens de l'Eglise par les agents de l'Etat, comme dans la plupart des communes, le curé et le maire mènent l'insurrection contre cette mesure (cf : carte postale, attestation Rambaud). La porte de la chapelle de gauche de l'église brisée à coups de hache par les gendarmes en porte témoignage.

Surtout le maire et le curé (avec l'appui des évêques et du Vatican) font désormais pression sur les parents pour vider l'école publique de garçons de ses élèves. Les parents notamment sont menacés d'excommunication tandis que la commune use de tous les artifices pour réduire les moyens de l'école (suppression des récompenses, du chauffage, pressions sur l'instituteur). S'installe alors dans la commune un climat de délation qui perdurera jusqu'en 1921. A cette date, il y a encore deux enfants à

l'école dont un de 13 ans. L'école des garçons est finalement fermée vers 1923 à la demande du maire mais il ressort d'une délibération qu'une école privée fonctionnait dans la commune dès 1916 (sans autre précision). L'école privée des garçons fonctionnera dans la salle de la récré actuelle jusqu'en 1959 et dans les années trente l'école des filles rejoindra les bâtiments actuels de l'école où, plus tard, une place sera faite à une école maternelle mixte.



Durant plus de vingt ans, ce climat délétère suscite, entre autres, différents procès, le départ de la commune de jeunes et de familles ainsi que le suicide d'un adolescent.

De surcroît, les relations de la commune avec le préfet et l'évêché seront extrêmement tendues. De 1915 à 1919, il n'y aura d'ailleurs pas de prêtre titulaire dans la commune. La majorité de la population n'a pas conscience des manipulations dont elle est l'objet et tout est fait pour ne pas l'informer à commencer par la mise à l'écart de l'instituteur du poste de secrétaire de mairie.

La guerre (1914-1918) dans laquelle la commune paiera un très lourd tribut détournera aussi

l'attention. Au plan de l'équipement, l'installation du premier téléphone intervient en 1928 -après 4 refus de la commune- et l'électricité juste avant la seconde guerre. Cette dernière retient hors de la commune nombre de jeunes, prisonniers en Allemagne ou requis du STO. Plusieurs familles des Ardennes sont accueillies à la Rabatelière alors occupée par l'armée allemande. La fin de la guerre puis le décès du maire en 1946 (plus ancien maire de France) marqueront le début d'un bouleversement majeur des valeurs et de la vie communale dont le moteur sera le développement industriel.

III - L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE ENFIN AUTONOME (1947-2000..)

3-1 - LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Après la seconde guerre mondiale, deux jeunes de la commune (Philippe Allemand et Alexis Gilbert) se lancent dans la production industrielle, le premier dans la chaussure, le second dans le mobilier moderne (en formica). Ils s'établissent tous deux au bas bourg. Après des débuts difficiles, qui entraînent toute la sphère familiale, Ph. Allemand crée un atelier de chaussure installé dans la mairie actuelle près de l'atelier de cordonnier de son père (situé dans l'ancienne école de garçons, salle de la cordonnerie) puis le déplace en 1948 vers le 40 rue du parc avant son installation définitive en face, rue de l'industrie vers 1959. L'usine réunit jusqu'à 115 salariés en 1961, 300 en 1976, 750 dont environ 300 à la Rabatelière en 1980. Alexis Gilbert lancera dans les mêmes années 1950 son projet de menuiserie industrielle qui emploiera jusqu'à 70 salariés mais périlitera dans les années 1970. Le dynamisme économique de la commune attirera d'autres investisseurs et notamment Joseph Rousseau qui créera son entreprise de maçonnerie « Maison bleue » laquelle est toujours active. La présence de ces entreprises va totalement bouleverser la vie de la commune et faciliter la mutation agricole.

3-2- LA MUTATION AGRICOLE

Après la 1ère guerre, le monde agricole, à structure de production inchangée, a modernisé ses pratiques en recourant aux machines et aux engrais. Une coopérative agricole locale est créée en 1947. Les années 60-70 amènent un second bouleversement avec le remembrement qui rationalise les exploitations et transforme le bocage. Dans le même temps se développe, à la

suite de la création à proximité d'entreprises de fabrication d'aliments pour animaux et d'abattage industriel, une nouvelle activité d'élevage (porc, volaille...) qui vient équilibrer l'activité agricole. Nous vivons aujourd'hui une 3ème phase avec la concentration des exploitations.

3-3 - UNE RÉVOLUTION CULTURELLE

De 1960 à 1970, la géographie communale et les modes de vie de la population se transforment rapidement.

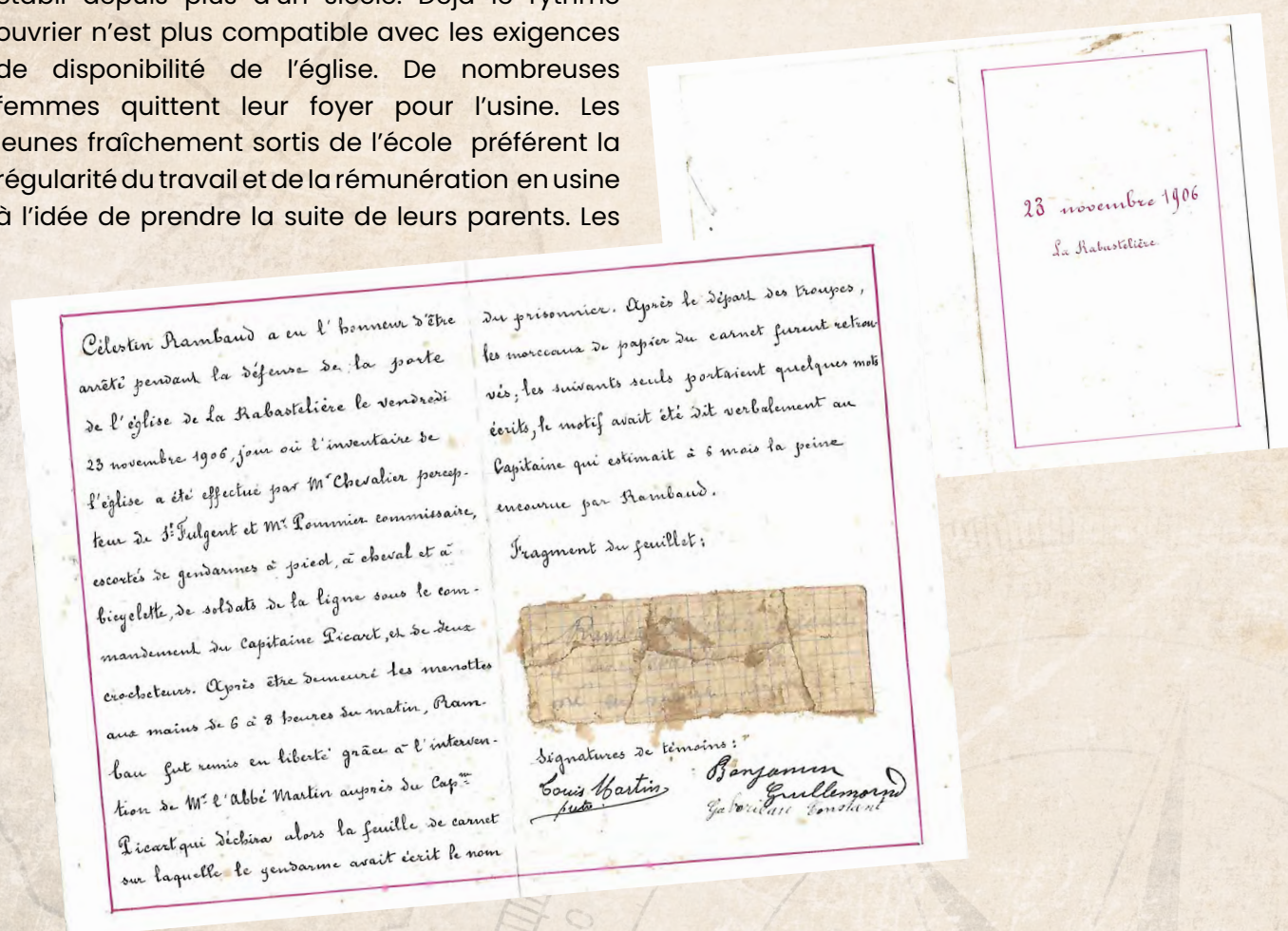
A partir de 1946 après le remplacement du comte au château par sa fille Myriam, particulièrement ouverte aux besoins de la population, se développe une intense activité culturelle autour des dépendances du château (salles de théâtre, cadre champêtre...). Un premier groupe de chanteurs « les compagnons la bonne humeur », un groupe théâtral, une kermesse annuelle, une clique... entretiennent une renommée certaine de la commune et rythment les activités de loisirs, le reste étant souvent absorbé par les différents services religieux et quelques activités ludiques (chasse et pêche).

En 1965 l'élection de Philippe Allemand comme maire face au frère de la comtesse -maire depuis 1947-, marque une rupture avec l'ordre établi depuis plus d'un siècle. Déjà le rythme ouvrier n'est plus compatible avec les exigences de disponibilité de l'église. De nombreuses femmes quittent leur foyer pour l'usine. Les jeunes fraîchement sortis de l'école préfèrent la régularité du travail et de la rémunération en usine à l'idée de prendre la suite de leurs parents. Les

femmes, les jeunes gens, les couples deviennent autonomes et peuvent s'établir à l'écart du foyer familial. C'est l'accès relativement rapide à la voiture puis à la maison et au delà aux moyens modernes de télécommunication.

Il en est résulté la construction de nombreuses maisons individuelles qui a fait se densifier et se rejoindre les bourgs, puis la création d'associations et d'infrastructures (stade de sport et équipes de football, tennis, boulodrome, foyer des jeunes, ...). De plus en plus de familles ont pu aussi assurer des études à leurs enfants, prendre des vacances etc..La vie quotidienne en a été totalement bouleversée

La transition de l'ancien régime à la situation actuelle n'a pas été un long fleuve tranquille. Sans doute la réussite économique des pèlerinages a-t-elle égaré un peu les esprits. A la difficulté d'exercer voire d'organiser des contre-pouvoirs, s'ajoutaient évidemment le défaut total de transparence et la durée excessive de l'exercice des responsabilités. La création d'un local fixe pour la mairie seulement vers les années cinquante est symbolique.



UNC

1^{er} Novembre 2025
la Rabatelière



Samedi 1^{er} novembre une gerbe offerte par la municipalité au nom du souvenir Français a été déposée au monument aux morts pour la France de La Rabatelière et le souvenir Français a également offert un bouquet déposé sur la tombe de la famille Rambaud **en mémoire d'Eugène Rambaud** mort au combat le 28 mai 1940 atteint mortellement par un éclat d'obus

En présence de monsieur le maire Jérôme Carvalho et des membres de l'équipe municipale du CME et de Joseph Fonteneau président de l'UNC des porte- drapeaux et quelques adhérents de l'UNC et La famille Rambaud



UNC Rabatelière 11 novembre 2025

Le 11 novembre 2025 les 5 associations UNC du pays de St Fulgent se sont retrouvées pour une messe en mémoire des morts de la guerre 14/18 en l'église de Chavagnes-en-Paillers messe célébrée par le père Rafael Serrano. Suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts pour la France de La Rabatelière, il a été également déposé une gerbe au monument aux morts pour la France de Chavagnes-en-Paillers. Suivi d'un repas salle Emeraude avec nos amis de Chavagnes. A cette occasion Jérôme Carvalho a reçu la médaille de soldat de France des mains de Joseph Fonteneau président de l'UNC de La Rabatelière.

Nous sommes prêts à accueillir tous les nouveaux adhérents qui souhaiteraient nous rejoindre ils seront les bienvenus

Philippe Lorieau



La Détente

L'association FR, club la détente de La Rabatelière s'est réunie le 5 mars 2026 à la salle de la Petite Main pour faire le point de la gestion passée et du programme prévisionnel. Elle a aussi adopté, en session spéciale un nouveau statut. L'année 2025 fait apparaître un léger déficit financier qui oblige à trouver de nouvelles voies pour équilibrer les activités. En l'absence de propositions venues de l'assemblée, le bureau est chargé d'y réfléchir et de compléter le programme annuel. La gestion a été approuvée en séance. Suite à la démission de deux membres et faute de candidatures, le bureau se trouve désormais réduit à cinq membres.

L'assemblée a ensuite adopté en session extraordinaire le nouveau statut proposé par la fédération Familles rurales. Il s'agit d'ouvrir aux associations familles rurales de nouvelles pratiques en harmonie avec l'évolution des mœurs et des modes de gestion en matière de gouvernance et de recours au numérique pour le fonctionnement des associations.

La journée s'est poursuivie autour du repas et de la séance de jeux dans la bonne ambiance habituelle.



Comme chaque année, les membres volontaires du club ont pu participer au déjeuner spectacle organisé, au profit des associations de différentes communes, à la salle Yprésis de Saint Hilaire de Loulay, lequel se trouvait exceptionnellement organisé en début d'année. Ils ont pu apprécier un spectacle original mêlant la qualité artistique et l'humour, le tout accompagné d'un bon repas. Tous sont rentrés avec le sentiment d'avoir passé une bonne journée de détente, loin des soucis quotidiens.





ADMR entre Maine et Grasla

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES, REJOIGNEZ-NOUS !

Nous avons besoin de bonnes volontés pour nous aider dans nos manifestations en 2026, mise en place des salles, aide au service pendant les goûters, aller chercher et retourner les personnes isolées, n'hésitez pas à nous contacter pour nos futurs événements :

- Une séance cinéma Chasse Gardée 2 lundi 11 mai 2026, salle de Théâtre, impasse Louis de Cheigné, Chavagnes
- Notre Assemblée Générale le 2 juin 2026, Maison de Vie à la Rabatelière avec en 2^{ème} partie Mme Peaud et son Orgue de Barbarie.
- Repas intergénérationnel en juillet avec les résidents de la Maison de Vie de la Rabatelière, les enfants du périscolaire de la Rabatelière et des clients de l'ADMR
- La Semaine Bleue le 6 octobre 2026, un après-midi musical en chansons à St Fulgent.



NOUS VOUS ACCUEILLONS

du lundi au vendredi de 14h à 17h,
18 rue des Tilleuls à St Fulgent 85250
ou à la permanence de Chavagnes
le mardi matin de 9h30 à 12h,
4 place des Arcades,
Chavagnes en Pailers 85250.
Tél 02 52 61 47 46
Mail : paysdestfulgent@admr85.org

DEVENEZ BENEVOLES A L'ADMR ENTRE MAINE ET GRASLA

Aidez les personnes âgées, handicapées et les familles de votre commune

Visitez les personnes isolées et **organisez** des animations

Apportez vos idées et vos compétences

Vous habitez ...
Les Brouziis,
Chavagnes-en-Pailers,
La Copechagnière ou
La Rabatelière

devenez bénévole
à l'ADMR
d'Entre Maine et Grasla

Contact

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
Sophie VILNOT ☎ 06 31 77 47 61

www.admr85.org

POUR QUELLE MISSION

- Pour nous aider lors de nos moments conviviaux : cinéma, spectacle, goûter, semaine bleue, sortie.
- Pour accompagner les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer seules



ADMR
Solidaire

VENEZ PARTAGER VOS IDEES, VOS SUGGESTIONS, VOS COMPETENCES,
DES MOMENTS CHALEUREUX DE BIENVEILLANCE ET SOLIDARITE POUR
NOS PERSONNES AIDÉES.

RENSEIGNEMENTS: JOËL EPAULAIS: 06 82 44 49 26
MARIE-ODILE GALLOT 06 17 31 78 01

Les Bambinous toujours en action pour les tout-petits.

L'association qui **regroupe les assistantes maternelles des communes Chavagnes, La Rabatelière et Bazoges** : continue de proposer aux enfants des moments d'éveil, de partage et de belles rencontres tout au long de l'année.

Ces derniers mois, l'association a organisé une **vente de gâteaux Bijou et une vente de brioches** afin de **financer des sorties pour les enfants** comme ludi Planet au mois de juin.

Un carnaval intergénérationnel a aussi été partagé avec l'EHPAD et la résidence Ranfray, dans une ambiance festive et conviviale. Ainsi qu'une **chasse aux œufs dans la cour du périscolaire de Chavagnes**.

Depuis juillet 2025, la MAM: Hakuna MAM 'Tâtas (regroupement d'assistantes maternelles de

Chavagnes) **propose un nouveau mode de garde sur leur commune**, très apprécié des familles puisque complet depuis plusieurs mois.

Prochaines places : septembre 2027.

L'association propose également la location de matériel.

Les parents sont invités à se renseigner rapidement pour une garde, par mail :
lesbambinous85250@gmail.com
qui transmet à toutes nos collègues.

Sylvie Douillard, pour les Bambinous.



Familles Rurales Association "Les P'tits Loups" Chavagnes-en-Pailers / La Rabatelière

L'été 2026 démarre fort à l'accueil de loisirs !

Cette année, oubliez les vacances tranquilles : **place au rythme, aux chansons, aux fous rires et peut-être même à quelques chorégraphies improvisées.**

Tout au long de l'été, l'accueil de loisirs vibrera au son de la musique. Et pour l'occasion, des invités très spéciaux feront leur arrivée : le célèbre **groupe «Les Bukies»** viendra partager sa passion et entraîner les enfants dans une multitude d'activités musicales et ludiques. Chant, jeux, découvertes et bonne humeur seront au rendez-vous.

Alors que certains perfectionneront déjà leurs pas de danse, la rentrée scolaire commencera à se préparer. **Afin d'accueillir les nouvelles familles, le centre de la Rabatelière organisera une permanence de pré-rentree le vendredi 28 août 2026, de 17h à 18h30.**

Cette rencontre permettra aux enfants de découvrir le centre, tandis que les parents pourront échanger avec l'association et obtenir toutes les informations nécessaires concernant le fonctionnement et les conditions d'accueil.

L'année 2026/2027 s'inscrit dans la continuité des projets déjà bien connus, tels que

l'Intergénérationnel, Eco'Mom et Intercentre. Mais cette **nouvelle année** sera également marquée par le changement... et par **un déménagement.**

En effet, « Les P'tits Loups » de Chavagnes-en-Pailers s'installeront dans de **nouveaux locaux situés juste en face du collège Sainte-Marie.** Les enfants de la Rabatelière pourront ainsi bénéficier de deux superbes structures. **À noter que ce nouveau centre les accueillera les mercredis, pendant les vacances scolaires ainsi que sur une partie de l'été.**

Entre musique, nouveautés et bonne humeur, une chose est sûre : l'année 2026 s'annonce mémorable.

L'équipe des « P'tits Loups »





Ecole Notre Dame de la Salette !

LES ÉLÈVES VOYAGENT AUTOUR DU MONDE

Cette année, les élèves de l'école ont embarqué pour un véritable tour du monde ! **Chaque période scolaire était consacrée à la découverte d'un continent à travers ses arts, ses sports, sa cuisine et sa culture.**

Pour enrichir ce projet, des « **matinées en or** » ont été organisées tout au long de l'année. À cette occasion, **tous les enfants de l'école, de la petite section au CM2, étaient mélangés afin de participer à quatre ateliers thématiques.** Ces moments de partage et de coopération ont permis aux élèves de découvrir différentes traditions tout en créant ensemble.



Au programme : réalisation des décors de la kermesse, découverte de sports traditionnels et préparation de spécialités culinaires venues des quatre coins du monde.

La matinée en or consacrée à l'Asie a revêtu un caractère un peu particulier. Les élèves ont fabriqué de petits pots panda, préparé des sachets de riz au lait ainsi que des gâteaux.



Le vendredi soir, toutes **leurs créations ont été mises en vente afin de récolter des fonds pour une association caritative.**

Grâce à cette belle initiative, l'association Cœur du Monde a pu récolter 400 €. L'intégralité des bénéfices servira à acheter du matériel scolaire pour des enfants au Sénégal.

Une belle aventure humaine et culturelle qui a permis aux élèves d'apprendre autrement, tout en faisant preuve de solidarité.

L'équipe enseignante

L'APEL de Notre Dame de La Salette fait vivre le patrimoine et la nature aux enfants du village

Ces derniers mois, l'APEL de l'école Notre Dame de La Salette a multiplié les initiatives afin de faire **découvrir aux enfants les richesses du patrimoine local, les joies du jardinage et les plaisirs du partage à travers plusieurs temps forts organisés à La Rabatelière.**

UNE IMMERSION AU MOULIN DE BEL AIR

Début mai, les élèves du CE1 au CM2 ont eu la chance de vivre une belle après-midi de découverte au Moulin de Bel Air. Cette sortie scolaire, organisée et offerte par l'APEL en partenariat avec l'association du moulin, a permis aux enfants de plonger dans l'univers passionnant du meunier et des traditions locales.

Au programme : manipulation de différents types de grains comme le maïs, le blé ou encore le sarrasin, jeu de piste autour du sanctuaire de La Salette, mais aussi visite du moulin animée avec passion par Dominique, le meunier du site.



L'objectif de cette sortie était d'offrir aux enfants un moment de découverte, de convivialité et de partage autour d'un magnifique patrimoine local situé à seulement quelques pas de l'école.

LE PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DU JARDINAGE

Dans le même esprit de découverte et de transmission, **l'APEL a également souhaité faire découvrir les joies du jardinage aux enfants du village grâce à un atelier organisé le 16 mai dans la salle de la Récré.**



Les enfants ont pu laisser parler leur créativité en **peignant des pots en terre cuite, en décorant des pots en plastique puis en réalisant différentes plantations de graines et de plants.** Chacun est reparti avec ses créations après un beau moment de partage placé sous le soleil printanier. De véritables artistes et jardiniers en herbe se sont révélés à cette occasion.

Cet atelier a pu être proposé gratuitement grâce à la générosité de nombreux partenaires et donateurs que l'APEL tient à remercier chaleureusement.

- Pour le terreau : Mon Brico de Saint Fulgent et la Quincaillerie du Bocage des Essarts.
- Pour les pots : Hermouet Terre Cuite, Gamme Vert Les Herbiers ainsi que les membres de l'APEL.
- Pour les plants : Dion Saint Fulgent, Le Potager Extraordinaire ainsi que les membres de l'APEL.

Grâce à ces dons, l'école Notre Dame de La Salette a également pu fleurir et aménager ses potagers pédagogiques avec les enseignants et les enfants, en y installant des plantes aussi surprenantes que variées.

UNE GRANDE JOURNÉE FESTIVE À VENIR AU MOULIN DE BEL AIR

L'APEL donne désormais rendez-vous aux habitants le samedi 29 août 2026 pour une grande journée festive intitulée « **Sous les ailes du Moulin** », **organisée en partenariat avec l'OGEC et l'association du moulin.**

De 10h30 à 19h30, le Moulin de Bel Air accueillera petits et grands autour de nombreuses animations : visites guidées du moulin en fonctionnement avec démonstrations de mouture et fabrication de farine en direct, vente de farine, ateliers pédagogiques et créatifs, conteur d'histoires, jeux en bois ainsi qu'un espace spécialement dédié aux tout-petits.

Les visiteurs pourront également profiter **d'une buvette et d'une restauration sur place avec galettes et crêpes, notamment préparées à base de la farine du moulin.**

À travers cette journée conviviale et familiale, les organisateurs souhaitent **mettre à l'honneur le patrimoine local et offrir à tous un moment de partage entre nature, tradition et convivialité.**



Les bénévoles vous attendent nombreux pour cette journée « hors du temps » au cœur du Moulin de Bel Air.

Guillerm Morgane

Présidente de l'APEL

de l'école Notre Dame de la Salette





L'OGEC :

Une année dynamique au service de notre école !

Une équipe de parents bénévoles qui œuvre toute l'année dans l'ombre pour gérer le personnel non enseignant, entretenir les locaux et offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage sain, propre et sécurisé.

Un grand MERCI à nos parents bénévoles !

Cette année encore, l'entretien de notre belle école a été marqué par nos matinées travaux. Grâce à l'énergie et aux compétences de chacun, nous avons pu réaliser de nombreux chantiers indispensables. **Un immense merci à tous les parents qui ont donné de leur temps !**

Pour continuer sur cette belle lancée, l'association a constamment besoin de nouvelles forces vives. Que vous souhaitiez vous **investir régulièrement** dans l'équipe ou simplement donner **un coup de main ponctuel**, votre **aide est la bienvenue**. Nous recherchons activement des bénévoles pour nos futures missions de nettoyage, de peinture et

de jardinage. **Il n'y a pas de petite contribution :** que vous sachiez manier le pinceau ou que vous ayez juste un peu de temps à offrir, chaque geste compte pour que notre école reste accueillante !

L'année a été rythmée par de **magnifiques moments de partage qui permettent de financer la vie de l'école :**

- L'Arbre de Noël : Une parenthèse magique pour lancer l'hiver.
- Le Marché de Printemps : Un vrai succès qui a fleuri vos jardins.
- La Kermesse du samedi 6 juin : Le point d'orgue de l'année !

Si vous souhaitez franchir le pas et rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître. C'est grâce à l'implication de chacun que notre école reste un lieu si sain et propre pour nos enfants !

L'équipe de l'OGEC NOTRE DAME DE LA SALETTE



L'Outil en Main de Chauché

L'outil en main, c'est l'initiation des métiers manuels à des enfants de 9 à 14 ans par des bénévoles retraités, dans des ateliers à Chauché, le mercredi après-midi, pour les 7 communes. Nord du pays de Saint-Fulgent, les Essarts.

À la suite de notre porte ouverte du samedi 28 mars nous avons enregistré **33 préinscriptions pour la rentrée de septembre.**

Il reste quelques places, pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Françoise Rigaudeau

Tél. 06 82 84 12 87

Mail : loutilenmain85.chauche@gmail.com

Visite possible les mercredis après-midi en période scolaire jusqu'au 24 juin.

5, Place de l'Église 85140 CHAUCHÉ



Amicale Laïque

Le dimanche 30 mai les familles et enseignantes ont organisé une journée spéciale pour fêter les 20 ans de l'école.

Pour l'occasion, tous les **anciens élèves, familles ainsi que les actuels et futurs ont été conviés à participer à cette journée.** Un **spectacle de magie** a été proposé pour petits et grands, **une expo photo**, des **classes ouvertes** et des **animations tout au long de la journée.** Le plaisir de se retrouver tous ensemble, pour certains de découvrir ces nouveaux locaux.

La fin d'année a également été ponctuée de **sorties scolaires**, pour les primaires mais également pour les élémentaires qui sont allés au **grand défi.**

En plus de la journée anniversaire, l'année s'est clôturée avec **la traditionnelle « fête de l'école » qui a eu lieu le samedi 20 juin au complexe sportif de Chavagnes-en-Paillers.** Après le magnifique spectacle préparé par les enfants avec chants, danses, poèmes, la journée s'est poursuivie avec des stands de jeux pour les petits (et les grands).

Cette année, **l'amicale a accompagné les parents et l'équipe enseignante dans la création d'une plaquette afin de présenter les activités ainsi que la pédagogie mise en place au sein de l'école.**

Pour rappel, si vous êtes **intéressés par l'école publique**, n'en ayant pas sur notre commune, il faut **se rapprocher de la mairie concernée, en l'occurrence, celle de Chavagnes-en-Paillers pour réaliser les inscriptions.**

Un car passant par le bourg de la Rabatelière (arrêt au niveau du distributeur de pizzas) dessert l'école publique. Les horaires jusqu'alors étaient de 8h30 le matin et 17h03 le soir. **Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr jusqu'au 15 juillet** (au-delà majoration du prix), la gratuité s'applique à compter du 3^{ème} enfant. Le prix annoncé par aleop pour 2026/2027 est de 171€/an/enfant.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et au plaisir de se retrouver à la rentrée.

L'amicale laïque de la Rabatelière



Une fin de saison pleine d'ambitions pour le SLHB

Entre montée historique en Pré-Nationale et demi-finales de Coupe de Vendée, les équipes du SLHB ont vécu une fin de saison riche en émotions et en ambitions.

Fraîchement champions d'Excellence régionale (Régionale 2), les joueurs de l'équipe fanion évolueront la saison prochaine en Pré-Nationale. Un niveau historique, jamais atteint par le club depuis sa création il y a 50 ans.

Avant de tourner la page de cette belle saison, les handballeurs du SLHB avaient encore plusieurs objectifs à atteindre. Toujours en lice en Coupe de Vendée, ils disputaient leur demi-finale face au

Montaigu Vendée Handball le 24 mai dernier.

Le même jour, les seniors filles et l'équipe 2 tentaient également de décrocher leur billet pour la finale départementale, respectivement face à Benet HB et Vie & Yon HB.

Les U13 et U17 féminines ont elles aussi connu l'intensité des demi-finales à l'occasion des Coupes de Vendée Jean-Philippe-Bart.

Une fin de saison pleine d'enjeux et de belles performances pour le SLHB, qui confirme sa dynamique positive à tous les niveaux.

Lalie Bordron



Les seniors filles, évoluant en Honneur Régionale, se maintiennent pour la saison prochaine.



Les seniors garçons promus en Pré-Nationale suite à leur victoire face à Ambrières.



FCCR

La saison 2025-2026 arrive à son terme. Sur le plan sportif, il faut souligner **la belle promotion de notre équipe senior féminine, qui évoluera en D2 la saison prochaine.** Le bureau ainsi que le staff travaillent déjà activement à la préparation du prochain exercice.

Le FCCR recherche activement des joueuses, joueurs et dirigeants pour la saison 2026/2027 !

Tu es intéressé(e) ou tu souhaites obtenir des informations sur le club ?
N'hésite pas à contacter **Gaëtan Durandet**, responsable de la commission sportive,
au 06 89 85 15 52.



Cette **deuxième partie de saison** a également été marquée par **l'organisation et la réussite de plusieurs événements importants pour la vie du club : la soirée « Sympatoche »** organisée à l'issue du derby face au FOX, **le rassemblement de jeunes « Chava Foot »** ainsi que **notre traditionnel tournoi de sixte.**

Merci à l'ensemble des bénévoles, éducateurs, dirigeants, joueurs, joueuses, partenaires et supporters qui font vivre le club tout au long de la saison.

ALLEZ LE FCCR

N'hésitez pas à revenir vers nous si besoin.

LE BCCFV des Rendez-Vous à ne pas manquer

Alors que la fin de la saison 2025/2026 se termine, un événement important aura eu lieu avec la finale de Challenge de Vendée masculin le **30 mai 2026** aux Oudairies avec nous l'espérons la victoire de notre équipe Pré régionale Masculine qui aura affronté la PRM des Herbiers. **Cette même équipe accèdera en fin de championnat au niveau supérieur en R3**

Dans l'attente de ce temps fort, toute l'équipe de dirigeants, salariés et bénévoles sont sur le pont pour préparer le Week end de lancement des **28, 29 et 30 aout** qui cette année se déroulera à Saint Fulgent, le complexe His et O n'étant pas disponible. Au programme de ce **Rendez-vous** à ne pas manquer différents matchs de nos équipes mais aussi un match de Gala de Nationale 2 (surprise) qui devrait ravir tous les passionnés du basket. Alors prenez date...

Parce que le BCCFV est aussi engagée dans **une démarche de Responsabilité Sociale des Organisations** et que rien ne peut se faire sans le soutien des collectivités territoriales, à l'occasion du renouvellement de notre Label Citoyen, nous allons donner **Rendez vous aux nouveaux élus municipaux de notre territoire** pour vous présenter l'ensemble de nos actions. Vous pouvez dorénavant **consulter toutes ces actions sur notre site dans l'onglet « Nos LABELS »**, mis à jour par notre chargée de communication au fur et à mesure des actions mises en œuvre.

Ceci vous permettra de mesurer tout ce qui est fait par le club et ses bénévoles pour véhiculer au-delà de la pratique du Basket, **les valeurs qui nous sont chers au titre de la Responsabilité Sociale**

des Organisations sportives. Dans ce cadre nous espérons obtenir cette année 2 étoiles dans le nouveau cadre de label mis en place par la Fédération Française de Basketball.

Autre **Rendez-vous**, et non pas des moindres **la reconduction de la Randonnée Santé Bien-être Animée, la RSBA**, co-organisée avec le PASS SANTE MAINES et notre club qui se déroulera cette année **sur la Commune de CHAUCHE, le dimanche matin 18 octobre 2026 à partir de 8H30.** Des banderoles seront apposées aux entrées de bourg pour vous indiquer son thème, les circuits et l'association retenue pour les dons. Une nouvelle édition à laquelle nous vous espérons nombreux, on compte sur vous.

COMPETITION # PASSION # POUR TOUS, sont plus qu'hier d'actualité pour que chacun trouve sa place dans le sport que ce soit en compétition, en loisirs, sur du 5X5 ou du 3X3, Basket Santé, Basket Tonic, BASKIN, alors **Rendez-vous sur notre site <https://www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr/> où vous trouverez toutes les informations sur la vie du BCCFV.**



Don du sang



Dates des collectes sur le secteur

• **Lundi 21 septembre 2026 :**

SAINT FULGENT

📍 Salle Polyvalente de Cheigné

🕒 15:30 - 19:30

• **Lundi 07 décembre 2026 :**

CHAVAGNES-EN-PAILLERS

📍 Salle Polyvalente Emeraude

🕒 15:30 - 19:30



Numéros Utiles

• **Cabinet infirmier**

Séverine Chatellier ☎ 07 85 55 29 44

📍 1 rue de l'Etang - La Rabatelière

Pas de permanence spéciale pour la grippe et le Covid, les vaccins se feront aux permanences des 2 cabinets :

• **Permanence sans RDV du lundi au samedi de 7h30 à 7h45 à La Rabatelière et de 8h à 8h30 à Chauché.**

En dehors de ces horaires, sur rendez-vous.

• **Don du sang - EFS**

☎ 02 51 44 62 34

📍 Centre Hospitalier Les Oudairies
85000 LA ROCHE/YON

www.dondesang.efs.sante.fr

• **Permanences pharmacies**

☎ 3237

• **Médecin de garde en Vendée**

☎ 116117

• **Urgences**

☎ 15

• **Chirurgiens dentistes**

☎ 02 51 46 28 83

week-ends et jours fériés 10h/12h

• **Centre anti-poison** ☎ 02 41 48 21 21



VOUS RECHERCHEZ UN MEDECIN TRAITANT ?



INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE D'ATTENTE
DE LA CPTS NORD-VENDEE



*Cette inscription ne garantit pas l'accès
à un médecin traitant sous un quelconque délai.*

UNIQUEMENT POUR
LES PATIENTS SANS MÉDECIN TRAITANT



Scannez-moi

Disponible également sur le site internet : www.cpts-nordvendee.fr

Le 8 mai 2026



Il neige!



Repas
des aînés

Bonne retraite
Franck!





Enfance

- Ecole Notre Dame de La Salette

9 bis rue du Couvent - La Rabatelière

☎ 02 51 42 23 25

larabateliere-nddlaalette.fr

- Accueil péri-scolaire et de loisirs
"Les P'tits loups"

1 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 44 40 71 54

✉ petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Commerces et services

- Epicerie "Panier Sympa"

1 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 48 61 35

- Coiffeur "Salon Mèche en l'Hair"

3 rue du Parc - La Rabatelière

☎ 02 51 98 61 50

- Solidarité transport

Président de l'association

👤 Dominique PAQUEREAU

📞 Info en mairie 02 51 42 22 01

- Aide à domicile "ADMR"

4 place des Arcades

85250 Chavagnes-en-Paillers

☎ 02 51 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h à 12h

Urbanisme

- ComCom Saint-Fulgent - Les Essarts

☎ 02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

🕒 **Horaires** : 8h30/12h30 - 13h30/17h30
(Vendredi fermeture à 16h30)

Horaires déchèteries

- Chavagnes-en-Paillers

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mardi et vendredi : 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

- Saint-Fulgent

🕒 **Horaires** : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi : 14h/18h

✉ environnement@ccfulgent-essarts.fr

☎ 02 51 42 79 31

Se munir de sa carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes lors des permanences.

Horaires d'été

Entre le **15 juin et le 15 septembre**, les déchèteries du territoire (La Joussetière à Saint-Fulgent, la Croix Rambaud à Chavagnes en Paillers, et Les Essarts) adopteront leurs horaires d'été.

Ainsi **les 3 sites seront ouverts durant cette période du lundi au samedi entre 7h30 et 12h30.**

La mise en place de ces horaires d'été permet d'anticiper les épisodes de canicule qui se multiplient ces dernières années, et de limiter les changements inopinés d'horaires d'ouverture.

Loisirs/Communication

- Bibliothèque

1 rue de La Petite Maine

✉ mediatheque-rabateliere@ccfulgent-essarts.fr

🕒 **Horaires** : Mercredi et samedi : 10h30/12h30

- Comité des fêtes

✉ comitedesfeteslarabateliere@gmail.com

☎ 06 73 17 17 79

- Correspondant Ouest France

👤 Cossais Joël

✉ joel.cossais@orange.fr

☎ 06 73 74 74 40

Culture

- Série AMI CHEMIN

<https://www.youtube.com/@saint-fulgentcdc9546>